



## DÉCISION DU MAIRE

N° 2022/16

### Contrat d'entretien des portails battants

Le Maire de la Commune de PARMAIN,  
VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération n°2020/41 du 17 juillet 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,  
**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de signer un nouveau contrat pour l'entretien des portails des bâtiments communaux,  
Vu la proposition de la société Automatismes Diffusion sise 58 rue Flammarion 95600 Eaubonne,

#### D É C I D E

- ARTICLE 1 -** De signer un contrat entre la commune et la société Automatismes diffusion, sise 58 rue Flammarion 95600 Eaubonne, représentée par M. Guillaume THOMAS, son responsable commercial pour l'entretien des portails des bâtiments communaux suivants :
- Mairie de Parmain
  - Parc de la mairie - place Georges Clemenceau
  - Cimetière de Parmain – rue de Parmain
  - Cimetière de Jouy le Comte – rue du maréchal Joffre
  - Ateliers municipaux – chemin de la Sablière
  - Centres de loisirs
  - Cuisine centrale – allée des Peupliers
  - Cabinet médical – rue Raymond Poincaré
- ARTICLE 2 -** Le contrat est signé pour une durée d'un an, à compter du 1er mars 2022 jusqu'au 28 février 2023.
- ARTICLE 3 -** Le montant des prestations est de 2 795,00 € HT – 3 354,00 € TTC annuel payable par trimestre à terme échu soit 698,75 € HT – 838,50 € TTC par trimestre. Le coût de la main d'œuvre hors visite d'entretien est de 98,00€ HT – 117,60€ TTC. Le coût d'un déplacement est de 103,00€ HT – 123,60€ TTC.
- ARTICLE 4 -** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 5 -** Délai de recours de 2 mois à dater de la notification auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 30 mars 2022



**Loïc TAILLANTER,**

**Maire de PARMAIN,**

**Vice-président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**



Tél. : 01 34 44 09 60  
SAV : 01 39 59 11 79

**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC



## PROPOSITION

---

### CONTRAT D'ENTRETIEN - GARANTIE 1

### PORTAILS BATTANTS

---

**LIEU DE L'INSTALLATION :**

**MAIRIE DE PARMAIN**

**Parc de la mairie-place georges Clémenceau**

**Cimetière de parmain – rue de parmain**

**Cimetière de jouy le comte – rue maréchal joffre**

**Ateliers municipaux**

**Centres de loisirs**

**Cuisine centrale – allée des peupliers**

**Cabinet médical**

**TYPE DE PORTES :**

**portails et portillons battants automatiques**

**Borne escamotable**

**NOMBRE :**

**13 installations**

**DETECTIONS :**

**émetteurs.**

**SECURITE :**

**Cellules, barre palpeuse.**

### **ARTICLE 1 - OBJET**

**AUTOMATISMES DIFFUSION**

**SAS au capital de 7622,45€ - RCS Pontoise B 422 084 384 – APE 4652 Z**

**Route de la Berchère ZAC de la Berchère – 95580 ANDILLY / [www.automatismes-diffusion.com](http://www.automatismes-diffusion.com)**

**N°TVA Intracommunautaire FR 324 220 84 384**



Tél. : 01 34 44 09 60  
SAV : 01 39 59 11 79

**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC

Berger  
Levrault

L'entreprise Automatismes Diffusion. prend en charge l'entretien de l'installation nommée, ci-dessus, aux conditions qui suivent.

## **ARTICLE 2 - PRESTATIONS**

**Le contrat comprend le coût de la main d'œuvre, les frais de déplacement des deux visites annuelles, obligatoires, ayant pour objet :**

### **Descriptif des prestations pour les portails, portes de garage, barrières :**

- La vérification de l'état général des circuits électroniques,
- La vérification de l'état général des systèmes de commandes
- La vérification et la remise en état des fixations des organes de commandes
- La vérification et la remise en état des fixations mécaniques d'installation
- La vérification de tous les systèmes de sécurité
- La vérification des butées,
- La vérification de l'enclenchement mécanique des contacts,
- La vérification des connexions électriques,
- Le réglage éventuel des vitesses et de la temporisation et des détections

### **Descriptif des prestations pour les portes piétonnes :**

Vérification de la fixation de l'installation  
Vérification du fonctionnement général  
Vérification des articulations et/ou les coulissements  
Vérification des organes de transmission de mouvement  
Vérification des organes de guidage  
Vérification des organes d'anti-cabrage / d'anti-dégondage  
Vérification des zones de fin de course  
Effectuer tous les nettoyages (rails, galets, système de transmission)  
Nettoyage des contacts électriques  
Effectuer les réglages électriques et mécaniques  
Contrôle de l'état des moteurs  
Vérification du fonctionnement des commandes, télécommandes, et commutation  
Vérification du fonctionnement des systèmes d'ouverture d'urgence automatique  
Vérification de l'état des parachutes  
Vérification du fonctionnement des sécurités au franchissement  
Vérification du fonctionnement de la réouverture sur obstacle  
Vérification des verrouillages  
Vérification de l'état des vantaux, tabliers, lisses, lames

**AUTOMATISMES DIFFUSION**

**SAS au capital de 7622,45€ - RCS Pontoise B 422 084 384 – APE 4652 Z**

Route de la Berchère ZAC de la Berchère – 95580 ANDILLY / [www.automatismes-diffusion.com](http://www.automatismes-diffusion.com)

N°TVA Intracommunautaire FR 324 220 84 384



Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC



**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

Tél. : 01 34 44 09 60

SAV : 01 39 59 11 79

**NOTA** : la mise en conformité des installations n'est pas incluse dans nos contrats. Lors de notre première visite un compte rendu sur l'état général et la nécessité de réaliser des travaux de sécurité parviendra au client. La décision de faire les travaux lui appartiendra. La société AUTOMATISMES Diffusion ne pourra être tenue pour responsable et se réserve le droit de résilier le contrat.

### **ARTICLE 3 - DELAI D'INTERVENTION**

La société Automatismes Diffusion. s'engage à intervenir dans un délai de 24 heures, sauf samedis, dimanches et jours fériés.

### **ARTICLE 4 - DUREE**

La durée du présent contrat est d'un an, à compter de la date d'effet.

Il se renouvelle par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an, sauf dénonciation faite par l'une des deux parties par lettre recommandée trois mois avant l'échéance.

### **ARTICLE 5 - PRIX**

Le prix du présent contrat est de : **2 795,00 Euros H.T** annuel, payables par trimestre à terme échu soit **698,50 € H.T** par trimestre. TVA 20% en sus.

Pour les dépannages hors visite d'entretien :

Une heure de main d'œuvre : **98,00 € H.T.**

Un déplacement : **103,00 € H.T.**

**AUTOMATISMES DIFFUSION**

**SAS au capital de 7622,45€ - RCS Pontoise B 422 084 384 – APE 4652 Z**

Route de la Berchère ZAC de la Berchère – 95580 ANDILLY / [www.automatismes-diffusion.com](http://www.automatismes-diffusion.com)

N°TVA Intracommunautaire FR 324 220 84 384



Tél. : 01 34 44 09 60  
SAV : 01 39 59 11 79

**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC

Berger  
Levrault

#### **ARTICLE 6 – REVISION DES PRIX :**

Les prix sont fermes durant la première année du contrat, puis ils seront révisibles annuellement à chaque date anniversaire selon la formule suivante :

$$C_n = 0,15 + 0,85 \frac{FSD2}{FSD2_0}$$

C<sub>n</sub> : coefficient de révision des prix.

FSD2 : valeur de l'indice frais et services et services divers, modèle n°2, 3 mois avant la date anniversaire du contrat.

FSD2<sub>0</sub> : valeur de cet indice 3 mois avant la date de notification du contrat.

La formule de révision de prix devra être présentée annuellement avec la dernière facture du présent contrat. Les indices ici mentionnés sont ceux publiés au Moniteur des travaux publics et des Bâtiments.

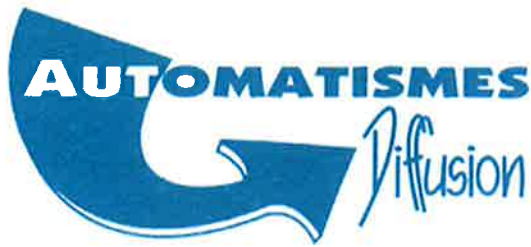
#### **ARTICLE 7 - DATE D'EFFET :**

La date d'effet du présent contrat sera **Le 1<sup>er</sup> mars 2022 au 28 février 2023**. Elle ne pourra, cependant, pas être antérieure de plus d'une semaine en comparaison avec le cachet de la poste.

Un contrôle de l'état général des portes pourra être réalisé par la Société Automatismes Diffusion dans un délai de 15 jours. Au delà de cette période, le contrat deviendra valide, sans recours.

#### **ARTICLE 8 - DEFAUT DE PAIEMENT**

Le non-paiement, 60 jours après échéance et après mise en demeure restée infructueuse, d'une facture de réparation hors contrat d'entretien, ex. tentative de vol, porte forcée, mauvaise utilisation etc... entraîne la suspension immédiate du contrat.



Tél. : 01 34 44 09 60  
SAV : 01 39 59 11 79

**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC

Berger  
Levrault

### **ARTICLE 9 - DUREE DES TRAVAUX**

L'entreprise Automatismes Diffusion, ne saurait être inquiétée en aucune façon de la durée des travaux d'entretien et des immobilisations en résultant, quelle qu'en soit la durée, le prix fixé au contrat ne pourra être réduit de ce fait.

### **ARTICLE 10 - CAS DE FORCE MAJEURE**

L'entreprise Automatismes Diffusion ne saurait être non plus tenue pour responsable des interruptions ou accidents résultant des grèves, lock-out, guerres, émeutes, actes de malveillance, dégradations volontaires, incendies ou inondations et d'une façon générale de tout cas de force majeure, ni en cas d'utilisation anormale des appareils et de détériorations provenant des travaux exécutés par d'autres firmes ; dans tous les cas, les remises en état ne sont pas comprises dans le contrat

### **ARTICLE 11 - TIERS**

L'intervention de tout tiers étranger à l'entreprise, sur les installations citées, ci-dessus, dégage celle-ci de toute responsabilité et lui permet, si bon lui semble de résilier le contrat.



Tél. : 01 34 44 09 60  
SAV : 01 39 59 11 79

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

ID : 095-219504800-20220330-DEC202216-CC

Berger  
Levrault

**Motorisation Portails, Portes de garage,  
Portes automatiques, Contrôle d'accès,  
Contrat d'entretien.**

### ARTICLE 12 - DISPOSITIONS A PRENDRE

Tout fait anormal intéressant les appareils doit être aussitôt signalé à l'entreprise et toutes dispositions doivent être prises par le client pour arrêter leur fonctionnement et en interdire l'usage. Une confirmation écrite sera transmise à l'entreprise par fax ou courriel pour un bon suivi.

### ARTICLE 13 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de désaccord, le tribunal de Commerce de Pontoise est le seul compétent.

**Fait à Andilly, le 28 mars 2022.**

Pour accord  
**Le Client**

N. Laurent **PLUQUET**  
CG. 50.16.15.60

Nom et N° tel du responsable local

Pour Automatismes Diffusion.  
**Guillaume THOMAS**  
Responsable commercial



**Loïc TAILLANTER**  
Maire de PARMAIN

Vice-Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

**AUTOMATISMES DIFFUSION**  
58, rue Barnabé  
95800 ANDILLY  
Tél : 01 34 44 09 60  
Fax : 01 34 13 43 42  
RCS Pontoise B 422 084 384 - APE 4652 Z